



SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANT(E) S

CP de NANCY -MAXEVILLE

JUSTE UNE MISE AU POINT

Le bureau local SPS a pris rendez- vous , le 24 mars avec la directrice des ressources humaines de l'établissement.

Et pour cause :

Une collègue s'est adressée en 2015 et 2016 au RH , dans le but d'obtenir un reclassement et par la suite un détachement.

Cependant ,des documents ont été oubliés dans les envois des RH.

Un de ses dossiers a été transmis hors délai, entraînant l'impossibilité d'un détachement pour l'octroi d'un poste auquel elle aurait pu prétendre et pour finir, un récépissé est même daté de 2018.

Plusieurs de nos collègues sont aussi concernés par ces loupés, les obligeant à faire certaines démarches eux même.

Il est inadmissible que des agents qui postulent sur différents postes ou demandent des reclassements soient sanctionnés par un défaut de gestion des services dont ils dépendent.

Des mesures doivent être prises et en ce sens la Directrice des ressources Humaines du CP s'est proposée de prendre connaissance des CRP des agents qui rencontreraient des difficultés concernant leur dossier RH.

Le Bureau local SPS fera de son mieux pour soutenir et accompagner les agents en difficulté.

Le bureau local, le 24 mars 2017

LE SYNDICAT 100% SURVEILLANTS

Internet : <http://sps.strasbourg.free.fr>
E-mail : spsnongrades@hotmail.com

affilié a la



SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANT(E)S